



CLUB D'ECHECS « LA TOUR, PRENDS GARDE ! » DE ST PRYVE-OLIVET

Site internet : <https://ltpg.fr>
Adresse e-mail : ltpg@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION JEUNES SAISON 2020/2021

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur (*)

Demeurant

Inscris ma fille, mon fils (*) date de naissance

Tél portable e-mail

Nom de l'école primaire ou du collège (*) classe

Pour information, je souhaite que l'on propose à mon enfant de participer :

- Aux interclubs par équipes **OUI / NON (*)**

Je joins mon règlement de€. (chèque à l'ordre de Club d'Echecs de St Pryvé-Olivet)
comprenant la licence de la Fédération Française des Echecs ainsi qu'une assurance Groupama.

- J'autorise mon enfant à effectuer les déplacements (à pied, en voiture ou en car) nécessaires pour participer aux animations proposées (participation avec votre accord à un tournoi d'Echecs, une sortie de fin d'année ou pour une activité spécifique...)
OUI / NON (*)

- En cas d'accident, j'autorise l'animateur ou le responsable présent à contacter le SAMU, qui prendra toute mesure utile pour une éventuelle intervention chirurgicale d'urgence ou pour toute hospitalisation : **OUI / NON (*)**
(Le jeu d'Echecs est une activité calme... Nous tenons tout de même à vous signaler que, jusqu'à présent, nous n'avons eu aucun accident à déplorer.. !)

- Droit à l'image :

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de l'image de mon enfant dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, numérique...) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

OUI / NON (*)

- Nous rappelons que le fait d'accepter des adhérents mineurs au sein de l'association, ne dégage pas les personnes (parents ou tuteur légal...), qui autorisent les enfants à venir au club, de toute responsabilité. Celles-ci restent totalement engagées tant que l'adhérent mineur n'a pas été confié directement à un responsable de l'association, pour la durée de l'activité (il en est de même pour le retour d'un enfant seul ou accompagné).

- L'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du club, et notamment en ce qui concerne le protocole COVID mis en place au sein de l'association.

IMPORTANT : A l'issue de chaque séance,

Signature(s) des parents :

- J'autorise mon enfant à rentrer seul(e)

A, le

- Mon enfant rentrera uniquement accompagné(e)

Je m'engage à passer prendre mon enfant à l'heure prévue.

(*) Rayez la mention inutile

Cette fiche doit obligatoirement être accompagnée de votre règlement